

Forêt de Lanouée : destruction de 12 hectares de forêt de première importance !

Un projet éolien privé débute en dépit de la contestation des associations

Le Groupe Mammalogique Breton et Bretagne Vivante, associations de connaissance et de protection de l'environnement, dénoncent le projet d'installer une ferme éolienne en pleine forêt de Lanouée, second massif breton par son importance et véritable réservoir de biodiversité. Le futur projet éolien, qui est censé devenir le plus grand parc éolien breton, est passé en phase opérationnelle avec le début des défrichements depuis lundi 16 février, alors même que les recours déposés en août 2014 par les associations n'ont pas encore été étudiés par le juge. Les compensations prévues, bien insuffisantes face à la destruction écologique opérée, n'ont même pas commencées à être mises en œuvre.

Le développement de l'éolien en Bretagne est nécessaire et nos associations le soutiennent. Mais il est absurde qu'il se fasse en détruisant des milieux naturels de première importance. La Bretagne est déjà pauvre en forêts (14 % par rapport aux 30 % nationaux) et celles-ci sont morcelées et dispersées. Pourtant, elles constituent un réservoir écologique majeur, tout en assurant une production de bois indispensable. C'est pourquoi la communauté scientifique est unanime contre ce projet destructeur de la biodiversité : le conseil scientifique régional du patrimoine naturel a tenu à affirmer qu'il est défavorable à l'installation d'éoliennes dans les forêts bretonnes, et le Conseil national de la protection de la nature (CNP) a également émis un avis défavorable.

Bretagne Vivante a donc déposé un référé, le 17 février dernier, dès qu'elle a eu connaissance du début des travaux, pour demander à la justice de les suspendre de toute urgence, avant qu'ils ne soient achevés.

Thierry Amor, secrétaire général de l'association Bretagne Vivante, regrette amèrement que les travaux aient débuté avant même que la justice n'ait pu se prononcer sur le projet : *« Le projet du groupe Dreyfus est d'abord privé et financier, et il va créer un impact irréversible sur les populations d'espèces protégées avant même que nous puissions faire quoi que ce soit pour faire valoir nos droits. C'est un véritable camouflet pour la démocratie, qui conduira à un massacre programmé pour une partie de la biodiversité de la forêt de Lanouée. Bien que nous soyons favorables au développement des éoliennes, nous affirmons que celles-ci doivent absolument éviter les zones à fort enjeu écologique. »*

La Bretagne ne peut pas continuer à sacrifier sa nature, source d'attractivité, de riches ses écologiques et économiques, de santé, de qualité de vie. A l'heure où l'Etat et le Conseil Régional lancent la Trame verte et bleue pour enfin reconquérir la nature en Bretagne, ce projet est un très mauvais signal. De plus en plus de milieux naturels sont aujourd'hui détruits, avec des compensations écologiques qui ne sont guère à la hauteur et qui deviennent une possibilité d'acheter des « permis de détruire » la nature.

Jean-Luc Toullec,
Président de Bretagne Vivante

Xavier GREMILLET,
Président du Groupe Mammalogique Breton

Quelques exemples d'espèces menacées par le projet

De nombreuses espèces aux statuts de conservation précaires sont susceptibles d'être impactées. Outre **l'Autour des palombes**, un rapace forestier, les chauves-souris vont aussi être touchées. Le défrichement actuel a ainsi un impact sur les animaux actuellement en léthargie dans les arbres creux : **Murin de Bechstein** (Espèce Annexe II DHFF et espèce quasi menacée sur la liste rouge des Mammifères France) et **Barbastelle d'Europe** (Espèce Annexe II DHFF et espèce quasi menacée sur la liste rouge des Mammifères Monde). Mais une fois les éoliennes installées, il y aura également des collisions directes avec les pales pour les espèces suivantes : **Noctule commune**, **Noctule de Leisler**, **Pipistrelle de Nathusius** (toutes classées quasi menacées sur la liste rouge des Mammifères de France), **Barbastelle d'Europe** (Espèce Annexe II DHFF et espèce quasi menacée sur la liste rouge des Mammifères Monde).

Contacts presse

Thierry Amor

Secrétaire général de Bretagne Vivante
06 09 68 04 07

Élise Rousseau

Attachée de presse
06 59 46 55 80

Xavier Gremillet

Président du Groupe Mammalogique Breton
06 83 09 16 99

Notre site web : www.bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante, c'est : 50 ans au service de la nature, 5 départements, plus de 3 000 adhérents, 60 salariés, 19 sections locales, plus de 100 sites naturels, 5 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 4 revues.

Elle est membre de :

